

**CLEMENCEAU** (*Georges-Benjamin*), Médecin, journaliste, écrivain, parlementaire et homme d'État (Mouilleron-en-Pareds, France, 28.9.1841 — Paris, 24.11.1929). Fils de Paul-Benjamin, médecin, et de Gautreau, Sophie-Emma-Eucharis ; époux de Plumer, Mary.

La famille Clemenceau, anoblie par Louis XIII, comptait déjà, en ce temps-là, quelques aïeux grands-clercs : un libraire protégé par l'Évêque de Luçon, un vicaire-général, un sénéchal, entre autres. Mais les lecteurs de la *Biographie coloniale belge* ne s'attendent évidemment pas à trouver ici un exposé complet des ascendances, de la vie et des œuvres, par le verbe, l'écrit ou l'action, de l'homme d'État français qui incarna la France aux heures les plus inquiètes mais les plus décisives de la première guerre mondiale et jusqu'à celle de la victoire, sinon jusqu'à celle de la paix.

Ce serait faire injure à ceux pour qui nous écrivons, que d'insister ici sur la carrière médicale de ce fils, petit-fils, arrière-petit-fils et descendant lointain de médecins, carrière d'ailleurs modeste qui s'ouvre par la soutenance d'une thèse sur la *génération des éléments anatomiques* où l'on trouve sans doute plus de philosophie que de médecine pure, se poursuit par les tâches sans gloire mais combien méritoires d'un médecin sans orgueil dans un arrondissement du Paris de l'Empire et s'achève dans l'ironie à l'endroit de ceux qui cherchent à le guérir des atteintes du grand âge, en grand vieillard lucide, volontaire et grincheux.

Nous n'aurions pas moins tort de vouloir retracer, dans le corps de cet ouvrage, sa carrière d'écrivain, de sa traduction d'un ouvrage de Stuart Mill sur la *Philosophie de Conte et le Positivisme*, jusqu'à sa belle étude sur *Monet et ses Nymphéas*, en passant par ses recueils d'articles écrits de 1895 à 1903 (*La Mélite sociale*, *Le grand Pan*, *Au fil des Jours* et *Aux Remous de la Vie*), ses recueils d'articles écrits aux heures troubles de l'Affaire Dreyfus (*L'Iniquité*, *Vers la Réparation*, *Contre la Justice*, *Les Juges*, *Justice militaire*, *Injustice militaire*), ses recueils de nouvelles : *Au Pied du Sinaï*, illustré par Toulouse-Lautrec, et *Figures de Vendée*, illustré par L. Huart, son roman *Les plus Forts* et la pièce qu'il en tira pour Porel, son *Voile du Bonheur*, un acte qui fut joué à la Renaissance par Andrée Mégard et Gémier sur musique de chambre de Gabriel Fauré, ses œuvres d'après la guerre : *Grandeurs et Misères d'une Victoire*, *La France devant l'Allemagne*, *Au soir de la Pensée* et son *Démosthène* illustré par Bourdelle, sans négliger les quatorze vers qu'il avait écrits en 1867 ou 1868 pour une pièce en cinq actes, *Le Puritain*, dont nous ne connaissons guère que le scénario, ni son acte intitulé *Le Départ pour Cythère*, où il s'agissait de savoir si le mariage ne tue pas l'amour.

Ne sortirait pas moins de l'objet de cette notice un rappel insistant de la carrière du Tigre (ainsi l'avait-on surnommé) dans le domaine de la Presse, ses lettres d'Amérique au *Temps*, ses collaborations au *Matin*, au *Journal*, à la *Dépêche de Toulouse*, à l'*Illustration*, ses activités directoriales ou éditoriales au *Travail*, à la *Justice*, à l'*Aurore*, où il donne son titre : *J'accuse*, à l'article de Zola sur le cas de Dreyfus, au *Bloc*, à l'*Homme libre*, et à l'*Homme enchaîné*, mais bientôt libéré par son accession au pouvoir.

C'est aussi tout en bref que nous évoquerons sa carrière politique d'adversaire de l'Empire envoyé à Mazas en 1862, de maire de Monmartre en 1870, de député de la Seine à l'Assemblée nationale de 1871, de député du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris de 1876 à 1885, de député du Var de 1885 à 1893, de victime de Norton réfugiée dans le journalisme de 1893 à 1902, de sénateur du Var de 1902 jusqu'au jour de sa retraite, de ministre de l'Intérieur dans un cabinet Sarrien de 1906, de président du Conseil dans le cabinet suivant (1906-1909), de por-

te parole du nationalisme intégral de 1909 à 1917, de président de la Commission de la Défense nationale en 1915 et 1906, de Président du Conseil et membre du Comité de guerre interallié du 16 novembre 1917 jusqu'à sa rentrée dans la vie privée après la signature du Traité de Versailles et l'accession de Paul Deschanel à la présidence de la République.

Il ne se concevrait cependant point que la *Biographie coloniale belge* ne cherchât point à préciser et à apprécier les attitudes de l'homme, du politicien, du chef de guerre et artisan de paix que fut Georges Clemenceau, devant les problèmes posés à l'Occident européen par la rencontre en terres incomplètement explorées de la race blanche avec des races de pigmentations autres, autrement cultivées, inférieures surtout par leur moindre rendement et leur moindre armement : la Colonisation. La France et la Belgique se sont rencontrées, affrontées et finalement accordées à trop de reprises au cours de leurs aménagements coloniaux, pour que les attitudes d'un homme d'État français de l'importance de Clemenceau n'intéressent point celui qui étudie notre histoire coloniale.

Ces attitudes d'ailleurs valent certaines leçons et l'art d'élever à soi des peuplades arriérées est un art où l'on a souvent besoin des leçons de l'exemple d'autrui.

Dès ses enfances nantaises, Clemenceau s'était attendri sur le cas de l'Oncle Tom conté par Mrs Beecher Stowe et sur l'atroce complexe de sous-humanité qu'infigeaient aux esclaves les discriminations du monde américain dans l'Amérique anglo-saxonne, du moins. Au cours de son premier voyage aux États-Unis (1868), il avait assisté, sans doute malgré lui, à une scène de lynchage qu'il avait révolté. Aussi bien ses convictions quatre-vingt-neuviennes intégrales ne pouvaient-elles s'accommoder d'aucune atteinte à la Triade révolutionnaire, une et indivisible, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Il n'y avait pour lui d'intelligence possible que dans la liberté, de dignité entière que dans l'affranchissement, d'émancipation vraie sans la propriété, condition de libre vie active.

L'Esclavage était seul, à ses yeux libertaires, responsable et coupable de l'abattement des Noirs. Vers la fin de sa vie si remplie et si dense, alors que l'exercice du pouvoir et l'ingratitude des meneurs et des menés qui composent un peuple au temps où nous vivons, lui auront fait admettre que la démocratie ne l'emporte aucunement sur l'aristocratie ou la ploutocratie et que de toutes les « craties », seule vaut la théocratie, s'il y a un « théos », le Tigre, à l'occasion de ses voyages en Égypte et jusqu'à Fachoda, aux Indes et aux États-Unis, réaffirmera ses idées cinq-vingtaine sur les systèmes de colonisation insuffisamment humains et dont la carence en humanisme se traduit, sinon par la brutalité, du moins par des discriminations raciales injustifiables. Il suggère à l'un de ses confidents de raconter au député sénégalais Diagne dont il a fait un sous-secrétaire d'État bien qu'il fût noir comme l'ébène, qu'en Amérique, un *taximan* de couleur ne peut prendre personne en chargement tant qu'un « frère » blanc, dans le même *parking* est encore disponible. Il reproche à Lloyd George d'avoir retiré de France certaines troupes hindoues parce que les familles françaises, en les admettant dans leur intimité, choquaient la respectabilité anglaise, et aux occupants britanniques de l'Inde, la violence dont ils usent à l'endroit des natifs.

Ce n'est cependant point par sectarisme de la liberté d'autrui ni par sentimentalisme humanitaire que Clemenceau s'attire la réputation généralement indiscutée d'adversaire de toute politique coloniale. Il a vivement reproché Fachoda à Delcassé, l'abandon du *Bec-de-Canard* à Caillaux. A Fachoda, en 1920, il constatera que les autorités soudanaises cherchent à retenir au Soudan, à leur retour de la Mecque, les pèlerins de couleur originaires de l'Afrique équatoriale ou de l'Afrique occidentale française, et il invitera le gouvernement français à prendre les mesures qui s'imposent pour enrayer

ces désertions involontaires d'indigènes particulièrement intéressantes pour la France. Ne les a-t-il pas appréciés au Front de guerre de 1914-1918 et n'en a-t-il pas dit qu'il n'y avait pas un docteur allemand de Berlin ou de Munich qui valût en grandeur et en beauté le dernier des « sénégalais » ? Lors de l'élévation au maréchalat des trois généraux qui furent ajoutés à Joffre, Foch et Pétain, pour qui cette haute dignité militaire avait été rétablie, il n'excepta de sa protestation contre le caractère prématûre de ces promotions que celle de Lyautey, à qui nous devions, disait-il, le Maroc. En Inde, il regrette que les attitudes britanniques envers les indigènes fassent prévoir une prochaine séparation, que celle-ci puisse se produire avant que les hindous n'aient fait un suffisant apprentissage de la liberté, craignant de surcroît d'une crainte quasi prophétique que la séparation de l'Inde et des Anglais n'entraîne à bref délai la perte pour la France de son empire indo-chinois.

On voit assez que l'« anticolonialisme » qui fit prendre position, et quelle position ! à Georges Clemenceau contre les créateurs de la France d'outre-mer, successeurs, a observé Bainville, des conquérants monarchistes d'Alger, tient uniquement à l'esprit de revanche qui l'avait animé dès l'Assemblée nationale de Bordeaux et l'animaient encore, après la Paix de Versailles, au temps où Aristide Briand qu'il n'avait jamais estimé, lui « sabotait », estimait-il, « sa » paix.

C'est parce qu'il voyait dans la politique coloniale de la III<sup>e</sup> République une diversion sacrilège au souci de reprendre l'Alsace et la Lorraine, diversion inspirée par Bismarck aux Français dans le dessein de les brouiller avec l'Angleterre à la fois et avec l'Italie, et non par hostilité de principe à toute expansion coloniale ni même par timidité paysanne devant toute aventure, que Clemenceau a prononcé à la Chambre, notamment, ou au Cirque Médran, ses discours mémorables du 10 novembre 1881 sur la Guerre de Tunisie, des 19 et 20 juillet 1882 sur les Affaires égyptiennes, du 3 novembre 1883 sur les Affaires du Tonkin, du 12 décembre 1883 sur les crédits du Tonkin, du 27 novembre 1884 et des 29 et 31 mars 1885 sur les Affaires du Tonkin, du 30 juillet 1885 sur la Politique coloniale et du 26 décembre 1885 sur les crédits du Tonkin ; qu'il renversa Jules Ferry au lendemain des évacuations de Lang-Son, de Dong-Ding et de Than-Môï ; qu'en 1891, il fera observer à Étienne, qui suggère à la France une politique inspirée de l'expansion coloniale allemande, que c'est aux bords du Rhin qu'il s'agit de s'établir.

Mais, une fois l'alliance russe réalisée, l'attitude anticoloniale du Tigre atténua ses rigueurs. Il s'indignera de la cession par Caillaux qui veut, par là, racheter l'hypothèque allemande sur le Maroc, des territoires que leur configuration sur les cartes d'Afrique firent appeler le *Bec-de-canard*. Il se ralliera sans peine à la décision de Poincaré de ne rien céder à Djibouti pour obtenir un concours militaire de troupes éthiopiennes en 1918. Il se montrera soucieux, comme on l'a vu, de conserver leur populations musulmanes aux colonies de l'Afrique française qui avoisinent le Soudan. Il redoutera, on l'a vu également, les conséquences lointaines, douces, mais trop possible des maladresses anglaises en Inde pour la pérennité de l'Empire de la France sur le delta indo-chinois et reconnaîtra sans peine qu'il fut parfois injuste envers les bons français que furent les *Faidherbe*, les *Negrer*, les *Gallieni*, les *Lyautey*, les *Gouraud*, les *Mangin*, les *Marchand* et tant d'autres.

Cependant, et même quand il aura recours au magnifique réservoir d'officiers de premier ordre et de troupes de choix qui méprisent la mort, qu'est l'Afrique française, il restera celui pour qui la France prime tout. Il reconnaîtra, certes, que les Colonies lui ont donné Mangin et tous ces malgaches et tous ces sénégalais qu'il a vu passer en camions, simples, tranquilles, souriants et qui se battaient comme des lions... Mais,

plus métropolitain toujours que colonial, il n'hésitera pas à sacrifier la prospérité d'avenir de cette Afrique française et même les chances de se ravitailler qu'elle présente pour la France au combat, à des recrutements qui s'avèrent excessifs. Il n'hésitera pas davantage à sacrifier à son voeu de rallier des socialistes à son gouvernement, un homme d'avenir aussi exceptionnel que ce jeune gouverneur général de l'A. O. F. Joost Van Vollenhoven qui préférera reprendre sa place de capitaine au régiment colonial du Maroc au Front et s'y faire tuer, au partage de son autorité proconsulaire avec le député sénégalais Blaise Diagne, déjà sous-secrétaire d'État au recrutement et que le Président du Conseil envoyait en Afrique française en qualité de haut commissaire de la République au recrutement. Augoult, successeur de Van Vollenhoven, déclarera bientôt à Poincaré que Clemenceau est en partie revenu de ses illusions sur les chances de recrutement massif qui s'offrent à Diagne et ajoutera qu'il est regrettable qu'Henri Simon, ministre des Colonies responsable, n'ait demandé que l'avis du Président du Conseil avant d'investir Diagne de ce dangereux mandat.

\* \* \*

L'« anticolonialisme » de Clemenceau comme aussi bien son radicalisme, attirés davantage, idéologiquement, par les critiques adressées en Belgique au Souverain de l'État Indépendant du Congo que par les hommages qui lui étaient rendus, non sans parcimonie d'ailleurs, devaient le détourner de goûter Léopold II. Cela n'empêcha pas celui-ci, peu après la première accession du Tigre à la Présidence du Conseil des ministres français, de se rendre à Paris, de s'y faire annoncer sans autre protocole qu'une carte de visite et de s'y voir recevoir sans peine par Clemenceau qui se montra ce jour-là, à en croire le baron Liebrechts, extraordinairement cordial. Il s'agissait pour le Roi de se justifier auprès du Premier français de certaines accusations qu'il soupçonnait le socialiste belge Lorand d'avoir portées, à Paris, contre lui. Clemenceau reçut encore Léopold II, par la suite, deux ou trois fois. Il le trouvait extrêmement séduisant, mais il s'en défiait. Il lui reprochait toujours, en 1926, d'avoir voulu déshériter ses filles au mépris des dispositions du Code civil sur la réserve et la quotité disponible. Il fallut le journaliste Fernand Neuray pour éclairer l'homme d'État français sur les mobiles auxquels obéissait le Roi en laissant à ses filles le double de ce que lui avaient laissé à lui-même ses augustes parents et léguant le surplus à la Belgique à la fois et à sa future Colonie, pour éviter que la majeure partie de ses biens ne passât à des princes étrangers que ses filles avaient épousés ou épouseraient. Clemenceau parut convaincu du droit qu'avait le Roi d'être roi avant d'être père.

\* \* \*

On pourrait nous reprocher dans le monde colonial belge et surtout dans celui de nos anciens combattants en *Deutsch Ost-Afrika*, de ne pas examiner l'attitude du Tigre en 1919, quand se posa le problème de la répartition des colonies allemandes. Nous étions représentés aux débats versaillais qui préparaient la paix, par Jules Van den Heuvel, Paul Hymans et Émile Vandervelde, assistés, dans le domaine colonial, par MM. Octave Louwers et Pierre Orts. Dès la première comparution de notre Délégation devant le Conseil de Dix et si intéressant que fut son exposé, celui-ci ne retint aucunement l'attention de l'assemblée.

« Il était visible, écrira un témoin, que pour cette assemblée, l'intervention belge n'était qu'un intermède prévu et durant lequel on se détendrait l'esprit. M. Lloyd George glissaît des plaisanteries à l'oreille de son voisin. M. Wilson était distract et M. Clemenceau ne suivait le débat que pour interrompre l'orateur à chaque fin de phrase en apostro-

phant l'interprète et lui ordonnant : « Traîsez !... Enfin, l'exposé terminé, M. Clemenceau, après avoir demandé à la délégation belge si elle n'avait rien à ajouter, se leva et prit congé de nos délégués ». On comprend assez facilement que ceux des Belges qui avaient le plus apprécié le dynamisme clemenciste en 1918 et surtout ceux-là qui avaient obtenu du haut commandement interallié au Cameroun ou en Afrique orientale allemande, après Nsimou et Yaoundé, après Tabora et Mahenge, des congratulations et des distinctions honorifiques de la plus haute éloquence, aient éprouvé quelque désillusion de ce soudain désintéressement.

Après quelques semaines troublées où notre Délégation dut aller aux nouvelles où elle put et se documenter comme elle put, elle apprit que le Traité s'ébauchait et que les Allemands y renonçaient à leurs anciennes colonies en faveur « des principales puissances associées ». Les démarches aussitôt entreprises par Paul Hymans n'eurent aucune efficacité, et, le jour même de la remise du Traité aux Allemands, notre Délégation apprenait que les grandes Puissances fixeraient la répartition des anciennes colonies allemandes et en excluaient la Belgique. Cette décision cruellement égoïste fit sur nous l'effet d'un coup de foudre et Paul Hymans adressa aussitôt la protestation belge au Président de la Conférence de la Paix. Il vit à ce sujet, en outre, et en particulier, Clemenceau, Lloyd George et Wilson et, bientôt de nouveaux entretiens s'instituèrent entre les principaux intéressés, l'Angleterre représentée par Lloyd George assisté de Lord Milner et la Belgique coloniale représentée par Hymans assisté de M. Pierre Orts. Le 30 mai 1919, les parties arrivèrent à s'accorder sur l'octroi à la Belgique d'un mandat de la Société des Nations sur les « sultanats » du Ruanda et de l'Urundi, l'Angleterre n'en conservant pour elle qu'une bande de trente kilomètres sur la rive gauche de la Kagera pour l'ajouter à tout le surplus de la D. O. A. Elle avait opposé ses dépenses en hommes et en livres aux nôtres en héros et en francs. La raison du plus fort... Aussi bien ne pouvions-nous assumer des charges coloniales trop lourdes pour nos épaules, ni faire fi des besoins d'expansion de nos Alliés. Invité à Londres en 1926, Clemenceau déclinerà une invitation à dîner de Lloyd George, mais l'ayant rencontré publiquement, lui reprochera d'avoir cessé d'être l'ami de la France dès le lendemain de l'armistice et Lloyd George lui répondra : naturellement !...

Il ne semble pas que nous eussions pu adresser *mutatis mutandis* le même reproche à Clemenceau. On sait quel était son très légitime chauvinisme français, mais on n'ignore pas davantage ses dispositions d'humaniste à qui rien de l'humain ne peut être étranger. Nous aurait-il gardé rancune des interventions du baron Coppée quelque peu avilisé par Broqueville et de la comtesse de Mérode auprès de sa bête noire : Aristide Briand, ou des interventions du prince Sixte de Bourbon, proche parent de notre reine Élisabeth, auprès de Poincaré et d'autres ? Les démarches de Coppée avaient tourné à rien. Celles de la Comtesse aussi. Le roi Albert lui-même avait sanctionné discrètement l'attitude un peu trop personnelle, peut-être, de son ministre des Affaires étrangères en le faisant passer des Affaires étrangères aux Affaires économiques de la Reconstruction et chargeant Paul Hymans du portefeuille des Affaires étrangères. Poincaré avait pris la défense de la Reine des Belges, en toute sûreté de documentation, dans l'affaire du Prince Sixte qui n'avait d'ailleurs jamais pris prétexte d'aucun mandat de la famille royale belge et Clemenceau s'était réconcilié de bon cœur avec nos Souverains lors d'une visite au front. Le manque d'ardeur dont fit preuve l'homme d'État à défendre nos vues coloniales à Versailles, s'explique d'ailleurs assez par ceci qu'il avait déjà fort assez à faire pour y défendre « sa » France dans la répartition des mandats coloniaux et notamment dans celle

des mandats en litige en Syrie et en Palestine, à l'occasion desquels il accusa Lloyd George d'avoir usé de faux et, sur sa demande d'excuses, s'offrit à les fournir par l'épée ou le pistolet. En tout cas n'est-il pas douteux que l'homme d'état français ne minimisait point les dommages subis par notre peuple en guerre dans sa chair et ses biens, non plus que la valeur militaire des nôtres sous la conduite de leur Roi. A Jean Martet qui s'étonnait de le voir disposé à acquérir des colonies allemandes, lui qui n'avait jamais pris la Colonisation, il répondait : j'avais la rancune du lâchage du *Bec-de-Canard* par Caillaux... Et puis, quand un peuple a fait ce que les « boches » ont fait en Belgique et en France, il est mal venu à dire qu'il veut civiliser l'Afrique. Qu'il commence par se civiliser lui-même !

\* \* \*

L'Académie française avait ouvert ses portes en 1919 à celui que le peuple de Paris appela le Père de la Victoire, en même temps qu'au Maréchal Joffre. Il n'accepta cet honneur que parce qu'il avait accepté, en d'autres temps, un doctorat *honoris causa* de l'Université d'Oxford. Encore ne l'accepta-t-il qu'à la condition de n'être jamais « reçu » et de ne jamais siéger.

Nous avons cité la plupart des écrits de G. Clemenceau dans le corps de cette notice. Nous n'y reviendrons pas.

Quant à l'iconographie du sujet, elle est trop abondante pour que nous puissions envisager de la détailler ici. Signalons uniquement que les ouvrages de Geffroy, de Neuray et de Poincaré cités ci-après sont illustrés de photographies hors-texte qui présentent le plus vif intérêt.

Disons encore que le fils de Clemenceau, Michel, était capitaine d'infanterie coloniale en 1918.

21 juillet 1954.  
J.-M. Jadot.

G. Geffroy, président de l'Académie Goncourt, *Clemenceau*, textes français et anglais, Paris, G. Crès, 1918, pp. 41-45, 45-47, 53-55, 97, 181. — G. Leconte, *Clemenceau*, Paris, Fasquelle, 1919, pp. 16, 174, 233, 236. — O. Louwers, *Campagnes africaines de la Belgique et leurs résultats politiques*, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1921, *passim*. — *Mouvement géographique*, Brux., 1921, pp. 648 et suiv. — P. Daye, *L'Empire colonial belge*, Brux., Le Soir, 1929. — J. Martet, *Le Silence de Clemenceau*, Paris, Albin Michel, 1929, pp. 53, 135, 262, 306. — J. Martet, *M. Clemenceau peint par lui-même*, Paris, Albin Michel, 1929, pp. 90, 93, 94, 96, 124, 149, 127, 192, 293. — F. Neuray, *Entretiens avec Clemenceau*, Paris, Éd. Prométhée, pp. 19-30, avec préface de L. Daudet, pp. 34, 38, 42, 43. — P. Lyautey, *L'Empire colonial français*, Paris, les Éditions de France, 1931, IX. — Baron Ch. Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., Off. de Publicité, 1932, pp. 333. — R. Poincaré, de l'Acad. fr., *Au Service de la France*, IX, *L'année trouble*, Paris, Plon, 1932, pp. 65, 68-69, 84-90, 100-101, 142-143, 167, 188, 204, 208, 284-286, 292, 293, 298, 317, 320, 324, 327, 329, 334, 338, 353, 364 à 369. — X. Victoire e., *Amistice*, Paris, Plon, 1933, pp. 14-15, 32, 55-56, 128-131, 147, 151, 154, 157, 166-167, 315, 335-336. — Gén. Mordacq, *Clemenceau au soir de sa vie*, 2 vol., Paris, Plon, 1933, pp. 1, 5, 81, 116, 127, 138, 143, 150. — G. Suard, *Soixante années d'histoire française*: *Clemenceau*, Paris, les Éditions de France, 1933, pp. 4, 12, 39 et suiv., pp. 44, 71, 112, 152, 163, 176, 188, 247-248, 262. — P. Neuray, *Cassandra*, Brux., N. S. E., 1934, p. 45. — P. Neuray, *Portraits et Souvenirs*, Brux., N. S. E., 1934, p. 62. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, p. 349. — Ludwig Bauer, *Léopold II le mal-aimé*, Paris, Albin Michel, 1935, p. 194. — J. Bainville, *La troisième République, 1870-1935*, Paris, A. Fayard, 1935, pp. 94, 109, 110, 220, 253, 374. — L. Daudet, *La vie orageuse de Clemenceau*, Paris, Albin Michel, 1938, pp. 40, 51, 57, 64, 217. — G. Mangeot, *La vie ardente de Van Vollenhoven*, Paris, Sorlot, 1943, pp. 32, 33, 72, 77, 85, 87. — A. Prévaudeau, *Joost van Vollenhoven, 1877-1918*, Paris, Larose, 1953, pp. 33, 47-58. — *Les Carnets de guerre d'Albert Ier, roi des Belges*, publiés par le G. I. R. Van Overstraeten, Brux., Dessart, 1953, pp. 172-174. — P. Charles, S. J., *Rapport sur le dossier Baert-Léopold II*, in : *Bull. de l'I. R. C. B.*, T. XXV, fasc. 2, 1954, pp. 544, 554 et 555.

Inst. roy. colon. belge  
*Biographie Coloniale Belge*,  
T. IV, 1955, col. 137-146